



CHU DE REIMS



CONNEXION

LE JOURNAL INTERNE DU CHU

AOÛT
2018 N°13

ACTUALITÉS

Une autogreffe du tissu ovarien à Reims



ZOOM SUR

Zoom sur les nouveaux équipements



STRATÉGIE

Le CHU primé



TRAVAUX

Inauguration des salles de dialyse



DOSSIER : LE CHU DE REIMS
DANS SON TERRITOIRE



Frédéric-Alexandre CAZORLA - SEIGNOL

Secrétaire général

Directeur délégué du Centre Hospitalier d'Épernay

Notre établissement a vocation à s'ouvrir à son territoire.

Etant à la fois secrétaire général du CHU et directeur délégué du centre hospitalier d'Épernay, ce sujet revêt une importance particulière pour moi.

S'ouvrir au territoire, c'est tout d'abord comprendre et assimiler les besoins de santé de la population. Principe fondateur du service public hospitalier, l'égal accès aux soins nous oblige à adapter nos organisations à l'évolution des attentes de la population.

C'est ensuite interagir avec les professionnels de santé, tant en ville qu'en établissement. La coordination des parcours de santé implique en effet d'échanger entre professionnels pour que tout professionnel puisse jouer son rôle à chaque stade de la prise en charge du patient.

C'est enfin assurer la diffusion des savoirs et des pratiques. En tant que CHU, nous disposons d'une expertise reconnue en matière de soins, de recherche et d'enseignement et il nous revient de la mettre à disposition de tous.

ACTUALITÉS

- Un projet de recherche de la chirurgie au laser en ophtalmologie
- Mieux communiquer avec la médecine de ville
- Le centre AMP, une auto greffe du tissu ovarien
- Le Pr André CHAYS élu membre titulaire
- Lancement du compte TWITTER
- Campagne #destalentsunpatient

4/6

ÇA S'EST PASSÉ AU CHU

- Un don en faveur de la cardiopédiatrie
- Une ball machine en pédiatrie
- Les associations font leur forum

7

QUALITÉ

- Plan Blanc volet attentat au CHU de Reims

8

USAGERS

- Nouvel hôpital : parole aux usagers
- Association à l'honneur : VMEH

9

ZOOM SUR...

- ZOOM sur... l'acquisition de nouveaux équipements : EOS et salle hybride

10/11

DOSSIER

- Le CHU de Reims dans son territoire

12/15

STRATÉGIE - GHT

- La protection des données (RGPD)
- LE CHU primé pour sa stratégie d'attractivité

16/17

RESSOURCES HUMAINES / DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- La recherche paramédicale
- Une équipe mobile spécialisée dans les plaies et leur cicatrisation
- Campagne d'affichage en faveur de la protection de des salariés

18/19

TRAVAUX

- Peau neuve pour les salles de dialyse

20

VIE À L'HÔPITAL

- Nominations
- La Dermatologie du CHU évolue !

21

AGENDA

22/23

UN PROJET DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CHIRURGIE AU LASER EN OPHTALMOLOGIE

Pour répondre aux besoins croissants des patients, le CHU de Reims a acquis en 2017 un laser excimer, un des plus performants de sa génération en matière de traitement au laser de la myopie et des autres troubles de la vue d'origine réfractive.

En mai 2018, le Professeur Alexandre Denoyer, ophtalmologiste spécialisé en chirurgie du segment antérieur au CHU depuis septembre 2016, a initié le projet de recherche MYFLACS. En lien avec le Centre Hospitalier National d'Ophtalmologie (CHNO) des Quinze-Vingts, l'objectif est d'étudier certaines modalités de la chirurgie de la cataracte assistée par laser. Un laser femtoseconde a été mis, à cet effet, à la disposition du CHU par le laboratoire pharmaceutique international Baush & Lomb. Ce nouvel outil chirurgical destiné à la sculpture de la cornée produit des impulsions ultra-brèves de moins d'un millième de milliardième de seconde.

« Un projet au bénéfice de la chirurgie au laser de la cataracte et réfractive »

Dans le cadre de ce projet de recherche, le Pr Denoyer souhaite valider les bénéfices attendus de cette nouvelle technologie :

- Amélioration de la reproductibilité de la chirurgie,
- Augmentation de la sécurité de certaines étapes chirurgicales,
- Optimisation du résultat final.

D'une valeur d'environ 500 000 €, le laser femtoseconde sera utilisé pour les patients inclus dans l'étude ainsi que pour l'activité chirurgicale courante du service.



MIEUX COMMUNIQUER AVEC LA MÉDECINE DE VILLE

Dans le cadre de son projet d'établissement, le CHU de Reims s'est fixé l'objectif d'améliorer ses liens avec les professionnels de santé libéraux, afin de faciliter le parcours des patients entre la ville et l'hôpital et ainsi diminuer le recours au Service d'Accueil des Urgences lorsque cela est possible. A cette fin, la sous-commission Accueil non programmé de la CME, présidée par le Dr Bénédicte Decoudier, a procédé à un recueil exhaustif des possibilités et modalités de demande d'un avis spécialisé urgent. Ce recensement a permis la diffusion d'un annuaire aux médecins de la Marne, des Ardennes et de l'Aisne. Ces informations sont également disponibles dans un espace sécurisé du site internet du CHU et régulièrement actualisées. Dans cette dynamique, une adresse mail dédiée aux professionnels de santé libéraux a également été créée.



LE CENTRE AMP RÉALISE UNE AUTO GREFFE DU TISSUS OVARIEN

La greffe de tissu ovarien représente une formidable avancée pour les femmes ayant à subir des traitements induisant une perte de leur fertilité, comme les chimiothérapies ou radiothérapies. L'espoir d'une grossesse post-maladie se concrétise avec le programme national de recherche clinique (PHRC) DATOR, placé sous la responsabilité du CHU de Besançon. Le CHU de Reims est associé à la deuxième partie du PHRC intitulé PERIDATOR qui correspond à la constitution d'une cohorte de patientes, candidates potentielles à une réutilisation de leur tissu ovarien. Aujourd'hui, près d'une vingtaine de tissus ovariens sont cryopréservés au CHU.

Le centre d'assistance médicale à la procréation (AMP) du CHU de Reims est le seul centre de recours du territoire champardennais pour la préservation de la fertilité, soit par vitrification ovocytaire, soit, dans le cadre du PHRC, par l'autoconservation de cortex ovarien.

UNE PREMIÈRE À REIMS

En 2014, une patiente de 28 ans atteinte de la maladie d'Hodgkin est prise en charge au CHU. Cette forme de cancer du système lymphatique nécessite un traitement par chimiothérapie entraînant une ménopause prématurée. Avant la prise en charge cancérologique, l'équipe du docteur Ghassan Harika a procédé au prélèvement de l'un de ses ovaires en vue d'une cryopréservation. En 2017, la patiente guérie a pu envisager un projet de grossesse. C'est ainsi que les équipes d'AMP du CHU ont réalisé une première : Suite à l'approbation du Docteur Pivert, praticien au CHU de Limoges et investigateur national du PHRC, le Docteur Harika de l'équipe rémoise a procédé à l'auto-greffe du tissu ovarien. L'issue est, à ce stade, favorable puisque l'activité ovarienne a repris avec l'apparition d'ovulations spontanées au bout de 5 mois. « *L'investissement dans cette activité innovante est motivant et gratifiant pour l'ensemble de l'équipe.* », souligne le Docteur Harika. L'attente de l'annonce d'une grossesse viendra clôturer ce succès.



// LE PROFESSEUR ANDRÉ CHAYS ÉLU MEMBRE TITULAIRE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Fondée en 1820, l'Académie nationale de médecine est une société savante qui a pour mission de répondre aux questions du gouvernement en matière de santé. Par ses travaux, elle œuvre au perfectionnement et à la diffusion des sciences médicales et pharmaceutiques.

C'est de cette prestigieuse Institution que le Professeur André Chays devient membre titulaire, après avoir été membre correspondant pendant trois ans (2015-2018). Cette élection est une reconnaissance forte de l'importance des travaux qu'il a menés et rejoints sur l'ensemble de notre communauté hospitalière.



LANCEMENT DU COMPTE TWITTER



Après YouTube et LinkedIn, le CHU de Reims poursuit la mise en œuvre de sa stratégie de

communication digitale en lançant son compte Twitter !

Après le lancement il y a un an d'un nouveau site internet, plus moderne et ergonomique, le CHU affine sa stratégie digitale en investissant les réseaux sociaux. La plateforme Youtube héberge toutes les vidéos du CHU. Le réseau professionnel LinkedIn fait la promotion des offres d'emploi et des actualités innovantes à destination des professionnels.

Désormais, vous pouvez également suivre toute l'actualité, les journées de santé publiques et les différentes activités de notre établissement en temps réel sur Twitter.

**SOYEZ
AMBASSEUR
DE NOTRE CHU EN
NOUS SUIVANT SUR :**

Twitter : @CHU_Reims

LinkedIn : CHU de Reims

Youtube : CHU Reims

CAMPAGNE #DESTALENTSUNPATIENT

Le CHU de Reims a lancé, le 5 juin 2018, une campagne de communication intitulée #DesTalentsUnPatient, destinée à mettre en lumière les professionnels du CHU qui œuvrent quotidiennement en faveur de la prise en charge des patients. Elle vise à montrer la diversité des métiers de l'hôpital, dans un établissement qui recrute de manière permanente et qui assume avec fierté son rôle de premier employeur du territoire champardennais.



Voir les **PORTRAITS** des **PROFESSIONNELS** et leurs témoignages sur Intranet et sur www.chu-reims.fr

Voir le **FILM** sur Youtube (CHU Reims) ou sur Intranet.

#DesTalentsUnPatient s'articule autour d'un **FILM** et d'un **REPORTAGE** de **24 PORTRAITS** diffusés progressivement chaque semaine, mettant en exergue des professionnels aux métiers pluriels, ambassadeurs de leurs collectifs de travail et de l'institution.



NOUS SOMMES
#DesTalentsUnPatient



// UN DON EN FAVEUR DE LA CARDIOPÉDIATRIE

L'association Petit Cœur de beurre, en partenariat avec la Table ronde française de Reims, a distribué dans les unités de cardiologie pédiatrique, de néonatalogie et de réanimation pédiatrique et néonatale des mobiles musicaux, des veilleuses ainsi qu'une tablette. Les soignants ont également pu bénéficier de stylos-lampes pour écrire la nuit sans éveiller les enfants.

L'association Petit Cœur de Beurre intervient au sein des unités de cardiopédiatrie dans toute la France et soutient les enfants porteurs de malformations cardiaques et leurs parents.



// UNE BALL MACHINE EN PÉDIATRIE

Plus de 90 ans après la création de l'American Memorial Hospital, le Comité américain, soutenu par l'Association des amis de l'American Memorial Hospital, œuvre toujours avec générosité en faveur de la pédiatrie. La fondation a fait don, en mai dernier, d'une Ball machine sculpture. Présente dans de nombreux hôpitaux américains et sièges de grandes entreprises, cette forme de « sculpture mobile » est à la fois une représentation artistique symbolique et une animation très attrayante pour les enfants.

// LES ASSOCIATIONS FONT LEUR FORUM

La prise en charge non soignante est un aspect essentiel à la prise en charge globale du patient. Le CHU tend à développer et améliorer les actions menées en dehors des temps de soins. Les associations, par le vécu de leurs bénévoles et leurs actions, sont elles aussi des partenaires dans la lutte contre la maladie. Ainsi, elles proposent chaque année un forum ouvert à tous pour faire connaître leurs actions. Cette année, une dizaine de stands étaient présents.

> Retrouvez les associations à l'Espace d'écoute et d'information tous les mardis et jeudis de 14 h 30 à 17 h dans le hall de l'hôpital Robert Debré.



PLAN BLANC VOLET ATTENTAT AU CHU DE REIMS

Pour faire face à des situations d'attentats, l'organisation de la prise en charge des victimes doit être adaptée aux spécificités des blessés par armes de guerre ou engins explosifs. Elle repose sur une médicalisation a minima des victimes sur les lieux de l'attentat avec la mise en œuvre des techniques de « Damage Control » pré-hospitalier et l'évacuation rapide, mais régulée, vers les hôpitaux pouvant accueillir ces patients lourds.

Les victimes sont orientées par la régulation du SAMU vers une zone de tri médico-chirurgicale prévue à l'entrée de l'unité de chirurgie ambulatoire (UCA) à l'Hôpital Robert Debré. Elles se répartissent en deux catégories :

- **les Urgences Relatives (UR) adultes ou enfants** : jusqu'à 36 patients installés au sein des box de l'UCA ne relevant d'une prise en charge chirurgicale immédiate.
- **les Urgences Absolues (UA) adultes ou pédiatriques, de niveau 1 (UA1)** lorsqu'elles nécessitent une prise en charge directement au bloc opératoire ou de niveau 2 (UA2) lorsque l'intervention chirurgicale peut être différée. Ces UA 2 (jusqu'à 16 patients) sont d'abord admises en salle de surveillance post-interventionnelle pour déchoquage.



QUI EST CONCERNÉ ?

La mobilisation des soignants, assurée et coordonnée par la direction des soins et le coordonnateur médical au sein de la cellule de crise, doit être rapide :

- **Les Urgences Absolues** sont prises en charge par une équipe dédiée par patient, composée d'un médecin anesthésiste réanimateur, d'une infirmière et ou puéricultrice, d'une aide-soignante et ou auxiliaire de puériculture.
- **Les Urgences Relatives** sont prises en charge par une équipe dédiée composée d'un médecin urgentiste pour 9 patients accueillis, d'une infirmière et ou puéricultrice, d'une aide-soignante et ou auxiliaire de puériculture pour 4 patients accueillis.

Plus largement sont également mobilisés :

Radiologue, chirurgiens, cadres de santé, brancardiers, intendantes, coursiers, agents du service hospitaliers, professionnels du SAMU/SAU, de la pharmacie, de la stérilisation, du pôle de biologie, du pôle logistique, de la sécurité, des bureaux des entrées, de l'EFS, sont autant de participants à cette chaîne de prise en soins.

Seul un engagement de tous permet de répondre à ces situations de crise.

NOUVEL HÔPITAL : LA PAROLE AUX USAGERS



A travers une concertation citoyenne et un sondage sur internet, le CHU a engagé une démarche participative auprès des usagers pour la construction du nouvel hôpital. Ces derniers

se sont exprimés en présence de la direction de l'établissement et de l'architecte, le 6 juin.



C'est une démarche inédite qu'a initiée le CHU en invitant les usagers à s'exprimer sur le futur hôpital. Frédéric Espenel, directeur général adjoint, confie que « les différents acteurs et les professionnels sont associés depuis le début, mais une telle consultation est une première pour le CHU ».

Les usagers présents ont notamment été questionnés sur leurs attentes concernant l'hôpital de demain : l'accueil, les matières, le concept intérieur... Ils ont également échangé directement avec Geneviève Carini architecte du cabinet Groupe 6 sur des sujets variés comme l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, les espaces pour les accompagnants ou encore le système de chauffage.

Tous sont d'accord sur un point : les soins sont au cœur de l'hôpital et le prendre soin est un tout qui contribue à une prise en charge de qualité.



ASSOCIATION A L'HONNEUR

VMEH : Visite des Malades en Etablissements Hospitaliers

MISSION : Les bénévoles des VMEH rendent visite aux patients (enfants, adultes, personnes âgées) sur les différents sites du CHU. Afin de les soutenir dans leur engagement, les bénévoles reçoivent une formation obligatoire. Les membres s'engagent à :

- Apporter, par des visites régulières, une présence amicale et un surplus de chaleur humaine,
- Combattre l'isolement et l'ennui auprès de ceux qui sont privés de leur cadre de vie habituel,
- Redonner confiance et espoir à qui se sent en marge de la société,
- Distraire en proposant des animations.

LES VMEH AU CHU :

Permanences à l'Espace d'Ecoute d'Information : Le 3^{ème} mardi du mois de 14 h 30 à 17 heures.

CONTACT :

Monsieur Ridez : 06 81 26 42 80

Site internet : www.vmeh-national.com

ZOOM... SUR LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Deux nouveaux équipements d'imagerie et de technique chirurgicale ont été installés au CHU, l'EOS et la salle hybride. L'acquisition de ces équipements de pointe illustre la volonté du CHU de Reims de moderniser son offre de soins et de déployer des techniques innovantes au bénéfice du patient.

// EOS, UN SYSTÈME DE RADIOGRAPHIE NUMÉRIQUE 3D BIPLAN À TRÈS BASSE DOSE D'IRRADIATION



Véritable révolution dans l'imagerie, cet outil de pointe présente de nombreux avantages pour le confort des patients comme pour la pratique médicale, notamment grâce à la faible exposition aux rayons X. Le CHU de Reims est le seul établissement du territoire champardennais à en disposer à ce jour.

Un meilleur confort pour les patients

Les patients plus vulnérables, principalement les enfants, mais aussi les personnes âgées, bénéficient, avec cette technologie, d'une exposition aux rayons X réduite de près de 85 % par rapport à un examen d'imagerie conventionnelle. L'examen réalisé en position fonctionnelle, est moins contraignant pour les personnes porteuses de handicap et permet de détecter des anomalies invisibles en position allongée.

Un véritable atout pour les professionnels

L'importante réduction d'exposition aux rayonnements ionisants autorise la répétition des examens, souvent nécessaire pour la surveillance des patients. De plus, ce système offre des possibilités de reconstruction 3D. En moins de 20 secondes, deux faisceaux rayons X très fins balayent le patient verticalement de la tête aux pieds, reconstituant tous les niveaux ostéo-articulaires en 3 dimensions.

Ces deux avantages permettent un meilleur diagnostic et suivi des pathologies musculo-squelettiques, telles que les scolioses et les inégalités de membres inférieurs.



EOS est une méthode de référence pour le suivi des scolioses des enfants et des adolescents.

Le financement a été rendu possible grâce à la générosité de nos mécènes.

Dans le cadre de l'appel à projet du Fonds d'action du CHU de Reims, la Maison Krug, l'Association des amis de l'American Memorial Hospital et des dons de mécènes anonymes ont permis l'acquisition de cet équipement innovant.



Mise en
fonctionnement :
11 juin 2018



Coût
de l'acquisition :
494 000 euros TTC



Coût des travaux
90 000 euros TTC



// SALLE HYBRIDE, L'IMAGERIE AU SERVICE DU GESTE CHIRURGICAL

Véritable nouveauté dans le monde de la chirurgie, l'installation d'une salle hybride permet au CHU d'assurer une prise en charge des pathologies vasculaires et cardiaques complexes. Cette salle d'intervention combine un bloc opératoire et une salle de radiologie. Elle permet ainsi d'associer aux gestes chirurgicaux et médicaux des techniques d'imagerie interventionnelle de haute qualité.

Un progrès considérable pour la pratique médicale

La salle hybride est équipée d'une modalité d'imagerie de type arceau suspendu avec capteur plan et d'une table d'opération asservie aux mouvements. Le système de radiographie permet de visualiser, en 3D, les zones à opérer, de reconstruire et fusionner des images de scanner et d'IRM. Les chirurgiens bénéficient d'une visualisation immédiate de l'efficacité des gestes effectués sur les patients. Cette salle contribue à renforcer la sécurité de la prise en charge des patients, en limitant les déplacements des équipes et le risque d'interruption du processus opératoire.

Au-delà de cette sécurité renforcée, cette salle présente de nombreux avantages pour les patients : réduction du traumatisme lié à l'intervention, temps de séjour et de récupération écourtés entre autres. Par ailleurs, la dosimétrie est significativement réduite par l'utilisation de logiciels évolués. Patients et soignants sont ainsi moins exposés aux rayons X.

La prise en charge d'interventions complexes

La salle hybride complète les équipements d'imagerie interventionnelle et peut accueillir différentes spécialités chirurgicales (vasculaire, cardiologique, neurologique et viscérale).

Grâce à l'imagerie performante sont pratiqués dans cette salle : les actes de chirurgie cardiaque mini-invasive comme la chirurgie mini-aortique, les actes cardiologiques lourds (pose de TAVI) ou encore les actes endovasculaires complexes (endoprothèses thoraciques).



Mise en

fonctionnement :
25 juin 2018



Coût

de l'acquisition :
1 150 000 euros TTC



Coût des travaux
560 000 euros TTC



Cette technologie hybride bénéficiera aux nombreux patients souffrant de pathologies vasculaires et cardiaque

LE CHU DE REIMS DANS SON TERRITOIRE

Qu'est-ce qu'un CHU ? Cette question est régulièrement posée, faisant l'objet de discussions et de réflexion au niveau national mais aussi parmi les patients. Quelle différence entre un Centre Hospitalier Universitaire et un Centre Hospitalier ? Quelles sont ses missions sur le territoire ?

TOUT D'ABORD, UN PEU D'HISTOIRE

En 1958, le gouvernement français créait une nouvelle catégorie d'hôpital : les Centres Hospitaliers Universitaires. Associant les hôpitaux à leurs universités de référence, ces « nouveaux » établissements avaient pour mission d'assurer une triple activité de soins, d'enseignement et de recherche.

Le CHU de Reims a été officiellement constitué en 1964, devenant à l'époque le troisième CHU de France, après Poitiers (1961) et Lille (1964). Aujourd'hui, la France compte 30 CHU et 2 CHR (centre hospitalier régional), dont quatre en région Grand-Est : CHU de Reims, CHU de Nancy, CHU de Strasbourg et CHR de Metz-Thionville.

DES MISSIONS DE RECOURS TERRITORIAL

Ses activités de soins trouvent leur place dans un système de gradation des soins hospitaliers. En effet, sur le territoire, les établissements s'organisent en quatre niveaux :

- > le niveau de proximité : ce niveau englobe les offreurs de soins détenteurs d'une autorisation d'activité de soins (médecins libéraux...). Premier niveau de soins, le niveau de proximité a vocation à assurer l'orientation des patients dans le système hospitalier.
- > le niveau de « recours infrarégional » : disposant d'équipes spécialisées et de plateaux techniques adaptés, les établissements relevant de ce niveau ont vocation à recevoir des patients nécessitant une prise en charge spécialisée. Outre le CHU de Reims, certains établissements de notre territoire relèvent de ce niveau, à l'image du Centre Hospitalier de Châlons-en-Champagne.
- > le niveau de « recours régional » : ce niveau correspond à des activités hautement spécialisées que seuls certains établissements sont en mesure d'offrir, à l'image de la neurochirurgie, de la chirurgie cardiaque, de la neuroradiologie interventionnelle ou de la greffe d'organes.

Prenant en charge l'ensemble des patients de son territoire proche, le CHU de Reims assure des missions de proximité et de recours infrarégional mais sa spécificité est d'être le seul établissement de recours régional sur le territoire de Champagne-Ardenne et de l'Aisne.

Ce rôle de recours régional est d'autant plus important qu'il implique le maintien de compétences humaines et techniques hautement spécialisées et le développement de projets cliniques, de recherche et d'enseignement de qualité.

QUELQUES CHIFFRES

1964

année de constitution
du CHU de Reims

4 CHU/CHR
en région Grand-Est

3 missions
soins, recherche et
enseignement



LE **CHU** DE **REIMS**, ÉTABLISSEMENT SUPPORT DU **GROUPEMENT HOSPITALIER** DE **TERRITOIRE**

Comme tous les établissements publics de santé français, le Centre Hospitalier Universitaire de Reims est membre d'un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT). Au niveau national, 135 GHT ont été créés, regroupant près de 850 hôpitaux.

QU'EST-CE QU'UN GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE ?

Créés par la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, les Groupements Hospitaliers de Territoire ont vocation à rassembler l'ensemble des établissements publics de santé de chaque bassin de santé.

L'objectif est de favoriser la mise en place de stratégies médico-soignantes communes, via un projet médico-soignant partagé, et la gestion partagée des fonctions support.

Le périmètre de chaque groupement et le nombre d'établissements y participant varient selon les spécificités de chaque territoire.

En tous les cas, chaque Groupement dispose de six instances communes, parmi lesquelles un Comité stratégique, un Collège médical et une Conférence territoriale de dialogue social. Chaque établissement conservant son autonomie juridique, ces instances se superposent aux instances locales.



GROUPEMENT HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE DE
CHAMPAGNE

Au-delà d'être membre de ce Groupement, le CHU en est l'établissement support. Cela signifie qu'il a pour mission de coordonner les projets menés au sein du Groupement et de gérer, pour le compte des autres établissements, certaines fonctions supports, comme les achats et les systèmes d'information.

Au regard des prises en charge hautement spécialisées qu'il propose, le rôle du CHU est également d'animer la stratégie médico-soignante territoriale, en organisant, en lien avec les autres établissements, les parcours des patients sur le territoire, suivant des principes d'égal accès aux soins et de gradation des prises en charge.

QUELQUES CHIFFRES

135 GHT

au niveau national

850 hôpitaux
membres de ces GHT

15

établissements
membres du G.H.U.
de Champagne

QUELLE PLACE POUR LE CHU ?

Le Groupement Hospitalier de Territoire auquel appartient le CHU de Reims a pour nom « Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne ». Il regroupe quinze établissements, dont trois centres hospitaliers (Epernay, Châlons-en-Champagne, Reims-Vouziers), l'Établissement Public de Santé Mentale de la Marne, trois ex hôpitaux locaux (Fismes, Sainte-Menehould, Montmirail) et sept EHPAD.



LE CHU DE REIMS, ÉTABLISSEMENT ASSOCIÉ AUX GHT VOISINS

La loi prévoit que tout Groupement Hospitalier de Territoire ne comprenant pas d'établissement hospitalo-universitaire parmi ses membres doit être associé à un Centre Hospitalier Universitaire. L'objectif est de permettre à chaque GHT de bénéficier d'un appui hospitalo-universitaire sur les activités de recours, d'enseignement et de recherche.

LE CHU, PARTENAIRE DE QUATRE GHT !

En plus d'être établissement support du Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne, le CHU de Reims est associé à quatre autres GHT de son territoire proche, à savoir :

- > le GHT Nord Ardennes, dont l'établissement support est le Centre Hospitalier de Charleville-Mézières.
- > le GHT SAPHIR (Sud-Axonais, Public, des Hauts-de-France et Inter-Régional), dont l'établissement support est le Centre Hospitalier de Soissons.
- > le GHT Aube et Sézannais, dont l'établissement support est le Centre Hospitalier de Troyes.
- > Le GHT Marne Haute-Marne Meuse, dont l'établissement support est le Centre Hospitalier de Verdun.

LES COOPÉRATIONS ENTRE LE CHU ET LES GHT VOISINS

Les actions de coopération entre le CHU et les GHT concernés s'attachent tout d'abord à renforcer l'accès aux soins de recours, en formalisant et fluidifiant les circuits d'adressage sur les activités concernées. Sont, par exemple, concernées les activités de prise en charge des polytraumatisés, de greffe rénale, de chirurgie pédiatrique ou encore de neurochirurgie.

Le deuxième type d'actions renvoie aux missions de recherche et d'enseignement que mène le CHU. Elles consistent à améliorer la qualité de formation des futurs médecins, équilibrer la répartition des internes ou encore ouvrir les projets de recherche aux établissements voisins.

Il s'agit, troisièmement, de coopérer en matière de gestion de la démographie médicale, l'objectif principal étant d'améliorer l'attractivité médicale des établissements. Parmi les actions arrêtées figurent, la facilitation des temps partagés ou l'accès des praticiens extérieurs au CHU aux formations et techniques dont dispose ce dernier.

QUELQUES CHIFFRES

4 GHT

associés au CHU

24 hôpitaux

concernés

4 axes de

coopération

recours, recherche,
enseignement,
prospective médicale

LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES ENTRE EN VIGUEUR



Depuis le 25 mai 2018, le règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) est entré en application. La responsabilité des organismes est renforcée, plus particulièrement les acteurs du secteur de la santé, et le niveau des sanctions fortement alourdi. Plus que jamais, tous les professionnels doivent être vigilants à la manipulation des données personnelles des patients ou des professionnels (ex : fichiers Excel, base de données, formulaire internet, listing papier...).

Le CHU de Reims est directement concerné puisque nous gérons à la fois :

- > **des données personnelles** (ressources humaines...) et **des données à caractère personnel** (un nom, une photo, une empreinte, une adresse postale, une adresse mail, un numéro de téléphone, un numéro de sécurité sociale...)
- > **des données de santé à caractère personnel** (nom patient, date de naissance, diagnostic, prescription médicale...)

Pour toute question ou déclaration de fichiers comportant des données personnelles contactez par mail le délégué à la protection des données (DPD) du CHU.



LES OUTILS A VOTRE DISPOSITION

- > Retrouvez toutes **les bonnes pratiques** et la **Foire aux questions** sur intranet
- > Des affiches seront distribuées dans vos services à destination des agents et des patients (ou en commande auprès de la direction de la communication)

Ensemble, protégeons nos données personnelles et celles de nos patients. Adoptons les bonnes pratiques !



En savoir plus sur la protection des données : www.cnil.fr

LE CHU PRIMÉ POUR SA STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ



C'est lors de la session 2018 de la Paris Healthcare Week que le CHU de Reims a été primé pour le développement de sa stratégie territoriale visant à attirer de nouveaux médecins.

Soutenu par la Fédération Hospitalière de France, le grand prix pour l'attractivité était organisé en partenariat avec le groupe MNH et la Banque Française Mutualiste pour encourager et faire connaître les initiatives menées par des établissements en matière d'attractivité médicale.

En savoir plus sur le plan « Attractivité » du CHU

Le projet du CHU de Reims, intitulé « Attractivité médicale en Champagne-Ardenne », a été lancé en janvier 2018. Il est né sous l'impulsion commune du CHU, de la Faculté de médecine, de l'ARS Grand Est et en lien avec les représentants des internes, pour agir communément face à une démographie médicale défavorable.

L'objectif de cette démarche porte sur trois axes : fonctionner en réseau, former, fidéliser.

Sur la base d'un diagnostic partagé, les acteurs du territoire se sont entendus sur les stratégies à mettre en œuvre pour optimiser les recrutements médicaux, favoriser les installations de jeunes médecins formés dans la subdivision universitaire et consolider l'offre de soins sur le territoire champardennais. Concrétisée par un plan d'actions pluriannuel, cette stratégie bénéficiera d'une gouvernance dédiée.

Une vingtaine de projets en perspective

Parmi les projets réalisés on retrouve la création d'un livret d'accueil des assistants partagés, un appel à projets post-internat et la création d'un plateau territorial de simulation en santé. Déterminées pour les cinq prochaines années, les autres actions de ce plan en faveur de l'attractivité médicale concerneront différents aspects comme retisser un réseau entre praticiens du territoire ou encore créer un appel d'offre territorial en recherche.

// LA RECHERCHE PARAMÉDICALE EN PRATIQUE AU CHU DE REIMS

La recherche paramédicale est inscrite dans le projet d'établissement 2016-2020. Pour accompagner et impulser cette activité innovante, une coordination efficace a été mise en place.



Elle s'appuie notamment sur le groupe méthodologie qui reçoit les soignants ayant une idée de recherche. Le cadre de santé chargé du développement de la recherche, en collaboration avec la biostatisticienne, accompagnera l'ensemble des projets, de la rédaction de la lettre d'intention, au dépôt du protocole de recherche.

Une formation paramédicale organisée par le GIRCI EST est également proposée pour structurer l'idée de recherche (de l'idée à la réalisation d'une étude en recherche paramédicale).

La recherche paramédicale s'adresse à tous les soignants qui souhaitent valoriser et enrichir nos pratiques de soins, à diffuser nos savoirs, et à garantir notre niveau d'engagement dans nos missions quotidiennes.

CONTACTS :

- Groupe méthodologie
groupemethodologierechercheensoins@chu-reims.fr
- Cadre de santé référente
Caroline SERNICLAY -8681

// UNE ÉQUIPE MOBILE SPÉCIALISÉE DANS LES PLAIES ET LEUR CICATRISATION AU SERVICE DES PATIENTS DU CHU

Infirmières en dermatologie au sein du pôle médecines, Isabelle MACHUEL et Alexandra DUBOIS constituent l'Équipe Mobile Plaies et Cicatrisation du CHU de Reims. Leur expertise en matière de plaies complexes les amène,

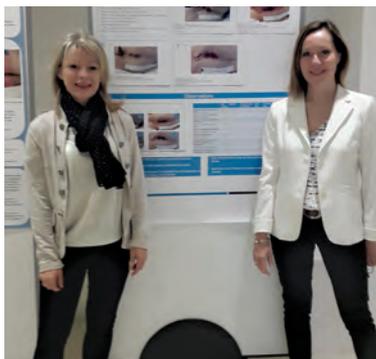
notamment, à se rendre dans tous les services du CHU à la demande des soignants pour apporter leurs conseils.

Suite à une intervention en janvier 2018 aux Journées plaies et cicatrisation, elles ont été conviées à intervenir au sujet de leur travail sur la

dermite associée à l'incontinence, lors d'un congrès européen d'experts à Rome en avril 2018.

Leur implication et leur détermination leur ont permis de présenter leur expérience, notamment par le biais de deux posters, présentés et réalisés en anglais.

Très dynamique, l'Équipe Mobile Plaies et Cicatrisation s'engage activement pour la qualité des soins et ce, grâce à d'autres projets en cours de concrétisation.



// LE CHU LANCE UNE CAMPAGNE D’AFFICHAGE EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE SES SALARIÉS

Dans le cadre de l’amélioration de la qualité de vie au travail, le CHU s’engage en faveur de la protection de ses professionnels confrontés à des situations d’incivilités ou d’agressions physiques et verbales dans l’exercice de leurs fonctions.

Face à des situations qui se répètent, une campagne de sensibilisation a été conduite en partenariat avec la direction de la qualité, gestion des risques et des relations avec les usagers et le Pôle ressources humaines.



Le CHU de Reims peut signaler toute infraction pénale au Procureur de la République et se porter partie civile en cas de plainte déposée par l'agent victime.

www.chu-reims.fr



L’hôpital est par nature un lieu où inquiétude, tension, émotion sont présentes chez les patients et leurs proches. Pour autant, aucune situation aussi difficile soit-elle, ne justifie que des actes violents soient commis à l’encontre de ceux qui s’attachent à prendre soins des autres.



Le CHU de Reims peut signaler toute infraction pénale au Procureur de la République et se porter partie civile en cas de plainte déposée par l'agent victime.

www.chu-reims.fr



Cette campagne d’affichage vise à sensibiliser les usagers sur le respect indispensable à une relation de confiance soignant-soigné et met l’accent sur la volonté de l’établissement de soutenir et d’accompagner l’ensemble de ses professionnels.



Le CHU de Reims peut signaler toute infraction pénale au Procureur de la République et se porter partie civile en cas de plainte déposée par l'agent victime.

www.chu-reims.fr



CES AFFICHES SONT DIFFUSÉES DANS LES SERVICES ET EN COMMANDE AUPRÈS DE LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION.

> PEAU NEUVE POUR LES SALLES DE DIALYSE

Dans la continuité de la première tranche réalisée en 2017, les travaux se sont poursuivis dans les salles d'hémodialyse du service de néphrologie jusqu'à mi-juin.

Une organisation rendue possible avec le concours de différents services du CHU a permis d'assurer la continuité de l'activité durant la période de rénovation.

La maîtrise d'œuvre de cette dernière phase de travaux a été assurée par la direction des services techniques, des travaux et du biomédical du CHU. Elle a concerné principalement :

1/ Le remplacement de l'installation de traitement d'eau par un système de double osmose inverse similaire à celui installé en 2017. L'une des nouveautés est d'intégrer

un système de désinfection thermique et une plateforme de supervision à distance. Une série d'analyses d'eau, garantissant qualité et sécurité des soins, ont autorisé le retour des patients dans les locaux rénovés.



2/ La rénovation complète des salles ainsi que la réalisation d'aménagements destinés à améliorer la prise en charge et le confort des patients avec : la création de deux box individuels permettant la prise en charge de patients nécessitant un « isolement », l'installation d'une porte automatique au niveau du sas d'entrée, la rénovation complète des sols, murs et faux plafonds avec l'usage de matériaux permettant d'améliorer l'hygiène et l'insonorisation des locaux ainsi que le remplacement d'une partie du mobilier.



L'inauguration des trois nouvelles salles de dialyse en présence du Pr Rieu, chef du service de néphrologie et PCME, le 15 juin 2018.



// NOMINATIONS

Pr Caroline FRANCOIS Chef du service de chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique (Pôle Locomoteur)

Dr Xavier OHL Chef du service d'orthopédie – traumatologie (Pôle Locomoteur)

Dr Jean-Hugues SALMON Chef du service de rhumatologie (Pôle Locomoteur)

Pr Benoît LEFEVRE Chef du Pôle de médecine bucco-dentaire, nommé chef du nouveau service de chirurgie orale

Dr Julien BRAUX Chef du service de médecine bucco-dentaire (Pôle de médecine bucco-dentaire)

Dr Ambroise DUPREY Chef du service de chirurgie générale à orientation vasculaire (Pôle TCVN)

Pr Manuelle Anne VIGUIER Chef du service de dermatologie et vénéréologie (Pôle Médecines)

Pr Florent GRANGE Chef du service d'oncodermatologie (Pôle Médecines)

// LA DERMATOLOGIE DU CHU ÉVOLUE !

L'évolution des techniques et les progrès de la recherche scientifique ont conduit la scission du service de dermatologie en deux services : l'un de dermatologie-vénéréologie dirigé par le Pr Manuelle Viguier et l'autre d'oncodermatologie dirigé par le Pr Florent Grange.

Les deux services fonctionneront en plateau commun. L'encadrement et le personnel soignant resteront communs. Des échanges médicaux, notamment des réunions de concertation pluridisciplinaires, contribueront au maintien de liens forts entre les deux services. Cela constitue une réelle opportunité pour les futurs professionnels, notamment les internes, de s'immerger pleinement dans ces deux surspécialités.

Deux services porteurs de nombreux projets

Le service de dermatologie-vénéréologie assurera la prise en charge des pathologies dermatologiques inflammatoires et auto immunes, les IST et la dermatologie infectieuse, la dermatologie pédiatrique générale, les gènesodermatoses et les maladies rares, et de la dermato-allergologie. D'autres activités seront dispensées, comme la dermatologie vasculaire, la plaie et cicatrisation, la photodermatologie. Des consultations sans rendez-vous d'urgence seront organisées.

Vision pour le service : la pérennisation du Centre national maladies rares initialement créé par le Professeur Bernard. La représentation du service au sein de la Société française de dermatologie.

Le service d'oncodermatologie traite les cancers, notamment les cas complexe de carcinomes, de mélanomes métastatiques et/ou épais, les lymphomes cutanés et les sarcomes cutanés, dont le traitement est assuré par une technique novatrice de chirurgie micrographique.

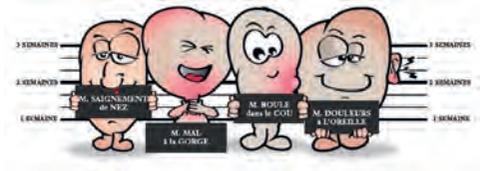
Vision pour le service : De nouvelles techniques seront développées, à l'image de la vidéomicroscopie et de la microscopie confocale.

SEPTEMBRE 2018

17 au 21 sept

JOURNÉE DE DÉPISTAGE DU CANCER VADS

Plus d'information prochainement sur www.chu-reims.fr
De 10 h à 15 h.
Stand d'information hall Hôpital Robert Debré
Dépistages gratuits



18 sept

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Stands d'information pour les professionnels au self, en partenariat avec la SNCF et Citura

21 sept

JOURNÉE MONDIALE ALZHEIMER

De 14 h à 17 h à la résidence Roux
Programme prochainement sur www.chu-reims.fr



25 sept

JOURNÉE DE L'INSUFFISANCE CARDIAQUE

A l'Institut régional de formation du CHU de Reims
14 h – 17 h stands d'informations
17 h – 18 h conférence-débat



POUR NOS PERSONNELS

1^{er} jeudi et 3^{ème} mercredi de chaque mois

SOPHROLOGIE

en salle 154 à l'IRF, de 18 h à 19 h.
Séances dispensées par Bruno Schmidt.
Inscription et renseignement sur intranet.

Tous les lundis

MÉDITATION

Tous les lundis en salle AMAVI au niveau -2
HRD, de 18 h à 19 h.
Séances dispensées par Léa Aubert.
Inscription et renseignement sur intranet.



LE CHU ACCUEILLE

Vendredi 21 septembre

JOURNÉE GRAND-EST SOINS PALLIATIFS PÉRINATAUX

La coordination périnatale Grand-Est, en partenariat avec PédiaCAP vous donne rendez-vous vendredi 21 septembre à la faculté de médecine de Reims.

Programme et inscription sur intranet. Inscription et renseignement sur intranet.



Retrouvez toute l'actualité et l'agenda
du CHU de Reims sur Intranet et
sur www.chu-reims.fr



LES FLÂNERIES MUSICALES

Chaque année les artistes des Flâneries musicales font preuve de générosité en donnant de leur temps aux enfants du Pôle Femme Parents Enfant à travers différents ateliers et représentations.



A vos articles ! Envoyez-nous vos suggestions d'articles ou d'agenda à l'adresse communication@chu-reims.fr

Prochaine sortie de votre journal pour le 4^{ème} trimestre de l'année 2018.